

Météo et Phéno

Petits pois à pré-fermeture

Mildiou

Le calme pour l'instant

Oïdium

Période sensible non close

Botrytis

Prophylaxie

Tordeuse

activité de ponte

Cicadelles

vertes

Nuisibilité ?

Cochenilles

remontée lente

Météorologie et Phénologie

De l'eau, mais avec modération. Entre 10 à 20 mm sont tombés entre vendredi soir et lundi matin.

Les températures vont à nouveau grimper et atteindre 30°C pour la fin de la semaine, sans annonce de précipitations.

Ces quelques millimètres sont profitables mais toujours insuffisants. La sécheresse entraîne de la coulure.

Les vignes affichent du stade « petits pois » au stade « pré-fermeture ». Les premières parcelles entièrement fermées s'observeront cette semaine.

Mildiou

Situation

Saison calme jusqu'à présent, avec aucune nouvelle tache signalée ce lundi. Les témoins non traités sont sains.

Analyse du risque

Les pluies des ces derniers jours ont

potentiellement pu activer le mildiou, bien que le risque soit faible au vu de l'état sanitaire actuel.

A ce stade, c'est principalement la formation de mildiou mosaïque qui est la plus probable.

On peut estimer que des taches seraient visibles en fin de semaine, si le mildiou avait décidé de se manifester.

Oïdium

Situation

L'oïdium est de plus en plus fréquent, mais son intensité d'attaque reste faible. 1 parcelle sur 4 ou 5 présente des symptômes. Souvent ce ne sont que 2-3 baies touchées.

Les parcelles très sensibles (cépage, situation ombragée, vigoureuse..) sont les plus attaquées (jusqu'à 1 grappe/2, dans le rang travaillé).

Dans les parcelles correctement protégées, aucun symptôme n'est observé.

Analyse du risque

Les conditions météorologiques des deniers jours sont plus favorables à la

maladie : humidité ambiante et températures douces.

La période de sensibilité n'est pas encore terminée. Les parcelles sensibles sont à contrôler en observant les grappes les plus au cœur de la végétation.

Il faut encore protéger les parcelles d'éventuelles attaques jusqu'au stade de la fermeture.

Botrytis

Analyse du risque

La prophylaxie permet de limiter le risque de pourriture grise. Elle passe par :

- la gestion de la vigueur : raisonnement de la fertilisation, enherbement...
- l'aération de la zone des grappes : ébourgeonnage, effeuillage, éclaircissage...
- la limitation des blessures des baies : lutter efficacement contre l'oïdium et les tordeuses et limiter les blessures mécaniques lors de passages tardifs.
- l'effeuillage pneumatique afin de chasser les déchets de floraison.

La fermeture des grappes va être rapide, emprisonnant ainsi des baies avortées.

Tordeuses

Situation

Les vols se poursuivent, avec des captures régulières et parfois importantes (plus de 400 eudémis en 3 jours). Les cochyliis sont moins nombreuses dans les pièges.

Les premières pontes datent de jeudi dernier (Irmstett et au Bollenberg). Depuis l'activité de ponte se poursuit dans les 2 départements. Ce sont des pontes fraîches.

Analyse du risque

La seconde génération de vers de la grappe occasionne des blessures par perforation des baies. L'objectif visé est de 0 perforation.

Les conditions climatiques doivent permettre la poursuite de l'activité de ponte au cours de la semaine, et ce quel que soit le secteur.

Plusieurs facteurs laissent à penser que la seconde génération ne sera pas de faible intensité (conditions favorables entre 1^{ère} et 2^{ème} génération, conditions à venir).



Cicadelles vertes

Situation

Les larves, des adultes et des exuvies sont présentes en face inférieure des feuilles. Les symptômes de rougissement ou jaunissement des bords de feuille, peuvent accompagner la présence des cicadelles.

Analyse du risque

Le seuil d'intervention est de 100, voire 200 larves pour 100 feuilles. Ce seuil peut être dépassé sans crainte pour la vigne et la maturité du raisin. Rappelons que les cicadelles ne vivent pas uniquement dans la vigne et qu'elles volent.

Cochenilles

Situation

Les larves sont présentes dans la zone des grappes.

Analyse du risque

Seuls les pieds très fortement colonisés l'an passé et où la vigueur est réduite peuvent faire l'objet d'une intervention.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.